



CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS

Formé pour vous épauler

## COLLOQUE 2009

*LES SERVICES AUX VICTIMES,*

*D'AUJOURD'HUI À DEMAIN*

**Mot de bienvenue  
M<sup>me</sup> Kathleen Dufour  
Directrice du CAVAC de l'Outaouais**

Merci monsieur Martin.

Monsieur le sous-ministre,  
Monsieur le Directeur des poursuites criminelles et pénales,  
Monsieur le directeur, du Service de police de la Ville de Montréal  
Madame la directrice des orientations et des politiques  
Monsieur le directeur du Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels  
Chers collègues directeurs des Centres d'aide aux victimes d'actes criminels,  
Chers partenaires,  
Mesdames et Messieurs,

Bienvenue au Colloque 2009 du Réseau des CAVAC.

Depuis 1988, 16 CAVAC ont été implantés afin de desservir autant de régions du Québec.  
Ces 16 organismes sans but lucratif composent le *Réseau des CAVAC*.

Leur financement est assuré par le *Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels*, administré par le ministère de la Justice.

La mission des CAVAC est d'offrir des services de première ligne à toute personne victime d'un acte criminel et à ses proches, ainsi qu'aux témoins d'un crime. Leur intervention est rapide et répond aux besoins particuliers de toute personne – peu importe son âge – victime ou témoin d'un acte criminel ainsi qu'à ses proches, que l'auteur du crime soit ou non identifié, arrêté, poursuivi ou reconnu coupable.

Les services des CAVAC prennent différentes formes : intervention post-traumatique et psycho-socio-judiciaire, information sur les droits et les recours, assistance technique, accompagnement dans les démarches et orientation vers les services spécialisés. Ces services sont gratuits et confidentiels.

Présents dans près de 30 points de service localisés dans la collectivité, dans 57 palais de justice et dans 4 postes de police, les CAVAC offrent des services en français et anglais et, selon les régions, en Innu, espagnol, italien, roumain, , hongrois, portugais, créole et arabe.

Les personnes victimes peuvent compter sur une équipe de plus de 170 professionnels formés en intervention sociale, tels que des travailleurs sociaux, des criminologues, des psychoéducateurs et des sexologues.

Les CAVAC ont développé des services complémentaires à ceux déjà offerts, en partenariat avec les acteurs du ministère de la Justice, du ministère de la Sécurité publique, du réseau de la Santé et des Services sociaux, de même qu'avec les organismes communautaires.

Voilà donc où *nous* en sommes aujourd'hui au sein du Réseau des CAVAC. Nous sommes fiers de ce que nous avons accompli, mais nous savons que l'émergence de nouvelles technologies, de nouvelles connaissances, de pratiques innovatrices et, surtout, de nouvelles idées, nous permettront dans le futur d'améliorer et d'adapter aux réalités changeantes les services aux victimes d'actes criminels.

C'est pourquoi dans le cadre de la *Semaine de sensibilisation aux victimes d'actes criminels*, nous avons décidé de présenter un colloque intitulé *Les Services aux victimes, d'aujourd'hui à demain*.

En terminant, je tiens à remercier chaleureusement le *ministère de la Justice*, dont le soutien financier permet la tenue de cet événement.

Comme le dit l'expression, la table est mise...  
alors bon colloque à tous... et bon dîner!

Merci!